



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉMINAIRE DE LA CELLULE RÉGIONALE FRANCE MOBILITÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Mercredi 9 décembre 2020 – 10h-12h
Comment développer le système vélo ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

COMMENT DÉVELOPPER LE SYSTÈME VÉLO ?

Animation Cerema (Marine Millot)

10h-10h30 : Pourquoi développer le vélo ?

- **Présentation du plan vélo national et des apports de la LOM (Dreal : Elodie Boué)**
- **Sensibilisation sur les modes actifs : comment convaincre les politiques, les citoyens ? (ARS : David Humbert)**

10h30-11h15 : Quels appuis financiers et techniques ?

- **Quels appuis existants (Dreal : Elodie Boué, Ademe : Jérôme Cicile, Banque des territoires : Mathieu Ganzenmüller)**
- **Quelles politiques régionales ? (Région Sud : Marine Dolle)**
- **Présentation technique (Cerema : Jérôme Cassagnes)**

11h15-12h : Quelle animation mettre en place ? quelles actions possibles ?

- **Nicolas Amblard, Parc Naturel Régional du Luberon**
- **Simon Vitorge, Association Mobil'Idées**



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

1. POURQUOI DÉVELOPPER LE VÉLO ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

LE PLAN VÉLO NATIONAL

SEPTEMBRE 2018



- Objectif : multiplier par 3 la part du vélo dans nos trajets, passer de 2,7 % à 9 % en 2024

Le plan repose sur 4 axes visant à répondre aux freins identifiés et aux attentes des Français :

- AXE 1 : Le développement **d'aménagements cyclables de qualité** et plus généralement l'amélioration de la sécurité routière ;
- AXE 2 : **la sûreté** : la lutte contre le vol de vélos ;
- AXE 3 : **l'incitation** : la mise en place d'un cadre incitatif adapté reconnaissant pleinement le vélo comme un mode de transport pertinent et vertueux ;
- AXE 4 : **le développement d'une culture vélo.**



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

AXE 1 : Le développement d'aménagements cyclables de qualité et plus généralement l'amélioration de la sécurité routière ;

Incitation financière : fonds mobilités actives de 350M€ sur 7 ans

Orientations de la LOM en faveur du vélo :

Art.16	Plan de mobilité : volet relatif à la continuité et à la sécurisation des itinéraires cyclables et piétons. Amélioration des conditions de franchissement des passages à niveau
Art.52	Interdiction de stationnement en amont des passages piétons
Art.53	Dispositifs de matérialisation des « angles morts »
Art.60	Actualisation du schéma national véloroutes
Art.61,62, 63	- Réalisation d'aménagement en cas de besoin avéré suite à un réaménagement de voirie, y compris hors agglomération - Obligation de publication de l'évaluation du besoin



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Évolutions réglementaires à venir ...

- Généralisation de **sas vélo aux feux** : pour que le cycliste à l'arrêt au feu soit identifié par les véhicules motorisés,
- Développement des **doubles sens cyclables** sur l'ensemble de la voirie urbaine en agglomération jusqu'à une vitesse maximale autorisée de 50 km/h
- Circulation à deux de front en zone de rencontre et aire piétonne



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

AXE 2 : La sûreté, la lutte contre le vol de vélos ;

- Art.53 - **Généralisation du marquage à vélo**
A partir du 01/01/2021 pour le neuf (01/07/2021 occasion)
Décret à suivre et gestion de la base de donnée à organiser
- **Équipement des gares et pôles d'échanges en stationnement sécurisés**
Obligation au 01/01/2024
Décret à suivre définissant la liste des gares SNCF et le nombre minimal de places
- Art.54 Stationnement des vélos dans les bâtiments d'habitation



AXE 3 : L'incitation : la mise en place d'un cadre incitatif adapté reconnaissant pleinement le vélo comme un mode de transport pertinent et vertueux ;

Art.82 **Création d'un forfait mobilité durable pour tous les salariés** : Le forfait mobilité permettra aux employeurs de verser jusqu'à 400 €/an sans charges ni fiscalité aux salariés en covoiturage ou à vélo. Dispositif non obligatoire pour les employeurs

Décret sur le forfait mobilité : [decret n°2020-541 du 9 mai 2020](#)



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

AXE 4 : Le développement d'une culture vélo. actions pour développer le « réflexe vélo »

Art.57

Déploiement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

- Permettre à tous les enfants de 6 à 11 ans de bénéficier des apprentissages nécessaires afin de maîtriser la pratique autonome et sécurisée du vélo dans l'espace public pour l'entrée au collège
- SRAV sur le temps scolaire, périscolaire ou extra-scolaire
- Programme de 10h (exercices de maniabilité, sécurité routière / code de la route, circulation sur la voirie publique)
- Déployer cette opération sur tout le territoire pour toucher une classe d'âge (700.000 enfants) d'ici 2022 [environ 8500 en 2019]

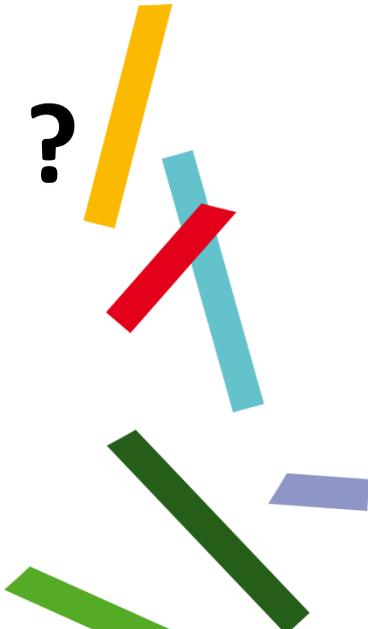
Objectif : tous les enfants qui entrent au collège en 2024 ont pu suivre la formation



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Sensibilisation sur les modes actifs :

Comment convaincre les politiques, les citoyens ?

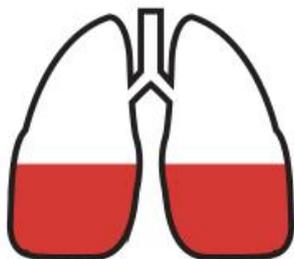


LE TUEUR INVISIBLE

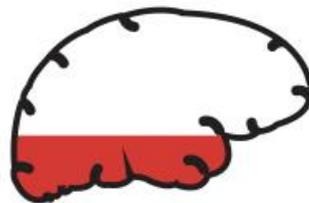
La pollution n'est pas toujours visible, mais elle peut être mortelle

48 000
victimes
ou

67 000 ?



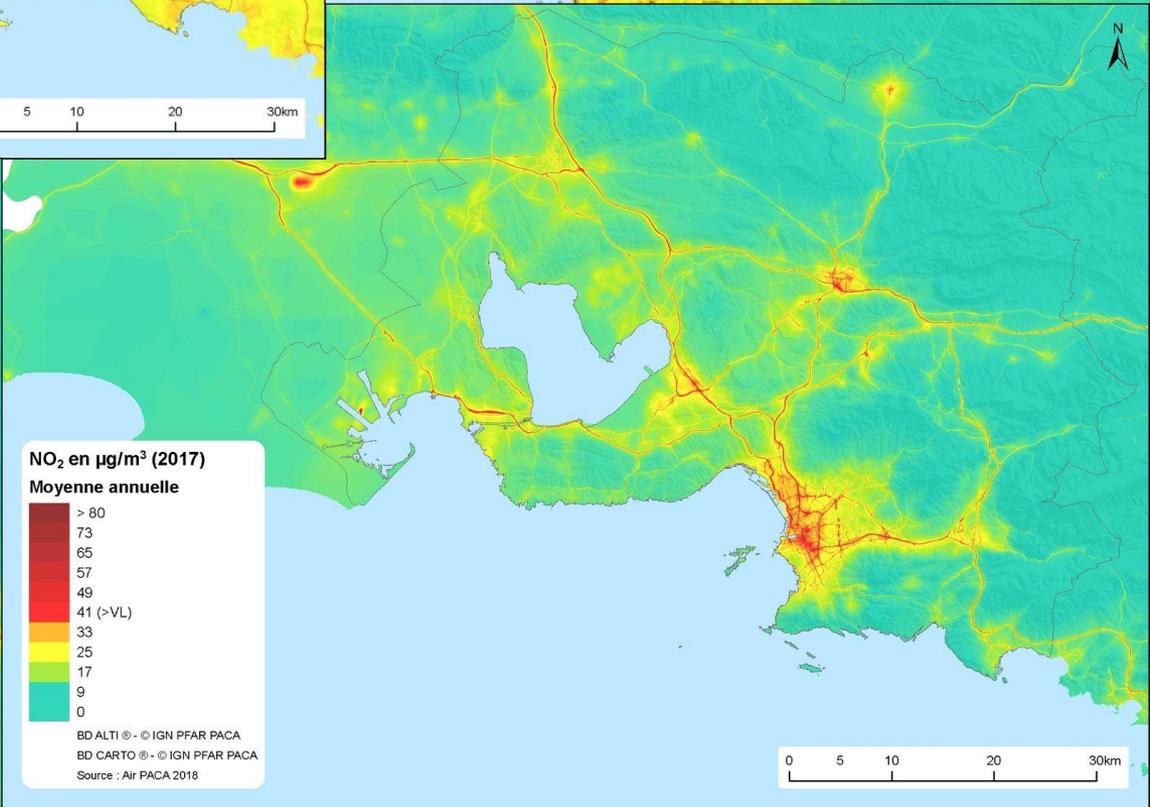
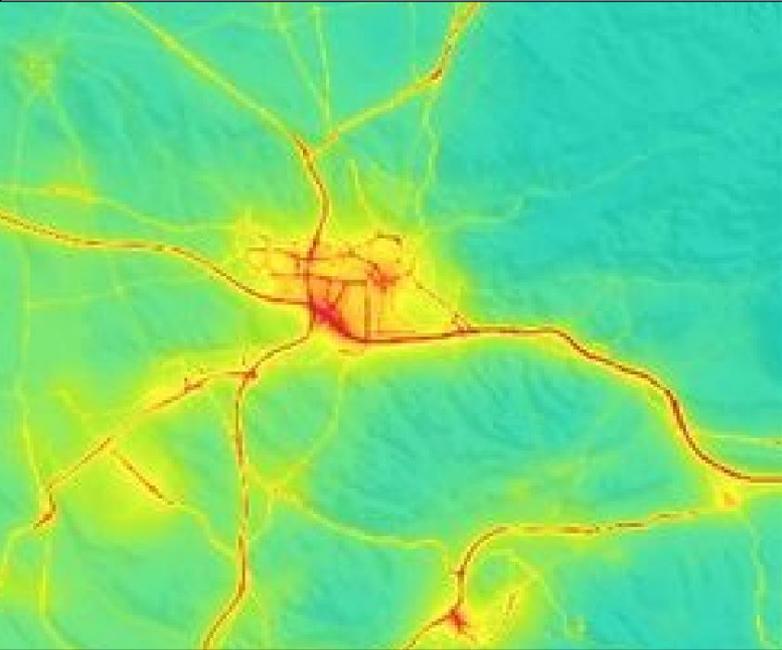
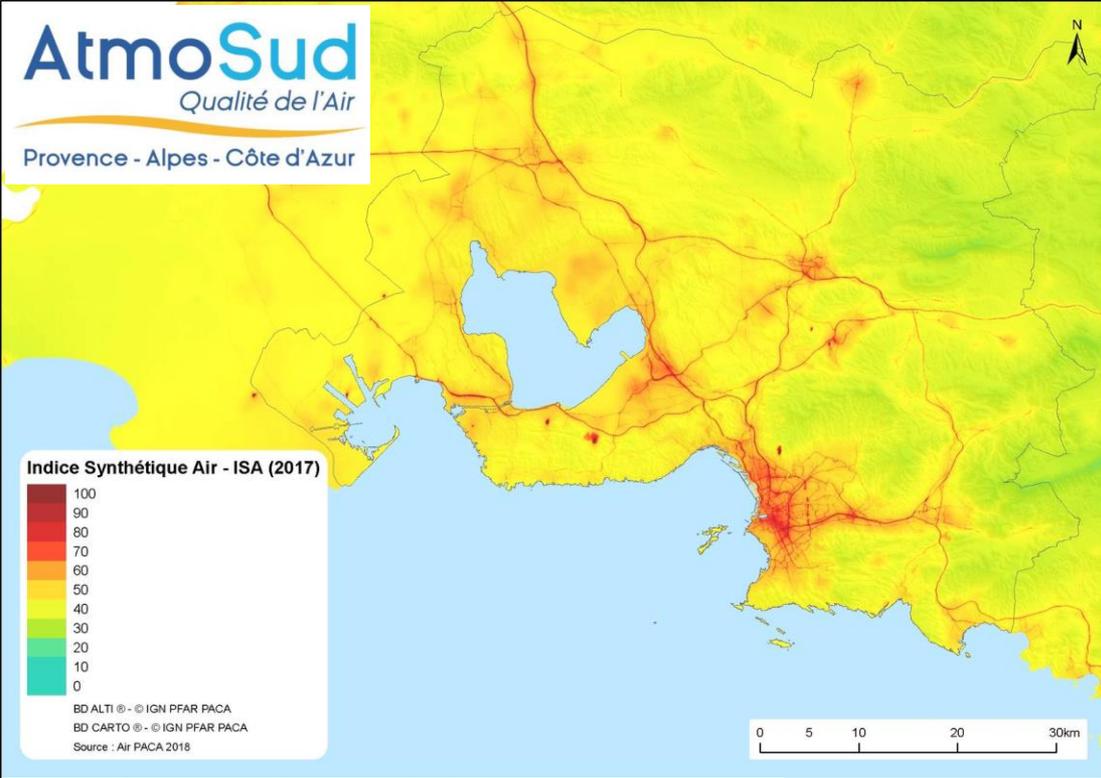
36%
DES DÉCÈS DUS À UN
**CANCER DU
POUMON**



34%
DES DÉCÈS DUS À UN
**ACCIDENT
VASCULAIRE
CÉRÉBRAL (AVC)**



27%
DES DÉCÈS DUS À UNE
**MALADIE
CARDIAQUE**



Biking is BETTER

NI TAXES



NI ASSURANCES

IL VOUS REND HEUREUX



N'ALLEZ PLUS A LA SALLE DE SPORT



VOUS POUVEZ PORTER DES LIVRES, DES FLEURS, VOS COURSES...



VOUS POUVEZ PORTER VOS SACS



ZERO EMISSIONS



PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT



VOLAREEE OH-000

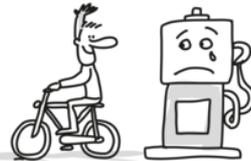
VOUS POUVEZ CHANTER DESSUS



REDUIT LE STRESS



LA PLANETE EST HEUREUSE QUAND VOUS L'UTILISEZ



VOUS ECONOMISEZ DU CARBURANT



IL VOUS DONNE DES JAMBES D'ACIER



VOTRE COEUR VOUS REMERCIE

Biking is BETTER

NI TAXES



NI ASSURANCES

IL VOUS REND HEUREUX



N'ALLEZ PLUS A LA SALLE DE SPORT

- 28% de mortalité

VOUS POUVEZ PORTER VOS SACS



- 30% des maladies coronariennes

- 24% de maladies cardiovasculaires

- 20% de diabète de type II

- 15% de cancer du sein

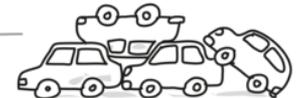
- 40% de cancer du côlon

+ bien-être général, santé mentale

VOUS POUVEZ PORTER DES LIVRES, DES FLEURS, VOS COURSES...



PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT



REDUIT LE STRESS



VOTRE COEUR VOUS REMERCIE



ZERO EMISSIONS



VOUS POUVEZ CHANTER DESSUS



LA PLANETE EST HEUREUSE QUAND VOUS L'UTILISEZ



VOUS ECONOMISEZ DU CARBURANT



IL VOUS DONNE DES JAMBES D'ACIER





=

SHH

SILENCIEUX



=



ÉCONOMIQUE



=



ÉCOLOGIQUE



=



SPORTIF



=



RAPIDE



=



HEUREUX

YOU CAN'T
BUY HAPPINESS
BUT YOU CAN
BUY A BIKE ...



Vélo : 15 km/h

Voiture : 14 km/h

AND THAT'S PRETTY CLOSE.



=

SHH

SILENCIEUX



=



ÉCONOMIQUE



=



ÉCOLOGIQUE



=



SPORTIF



=



RAPIDE



=



HEUREUX

YOU CAN'T
BUY HAPPINESS
BUT YOU CAN
BUY A BIKE ...



**50% des trajets urbains < 3 km
= environ 10 -15 minutes en pédalant
tranquillement
= recommandations OMS**

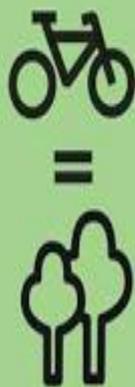
AND THAT'S PRETTY CLOSE.



SILENCIEUX



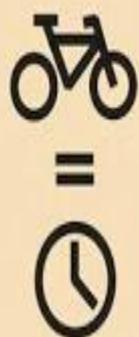
ÉCONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



SPORTIF



RAPIDE



HEUREUX

YOU CAN'T
BUY HAPPINESS
BUT YOU CAN
BUY A BIKE ...



1 km à vélo = +18 centimes d'€
1 km en marchant = +37 centimes
1 km en voiture = - 11 centimes

AND THAT'S PRETTY CLOSE.



LE PHÉNOMÈNE VAE



DES NOUVEAUX PRATIQUANTS

Les séniors
(50 ans et plus)



Les femmes



DES NOUVEAUX TERRITOIRES

Milieu rural ou
périphérie des
grandes villes



Plus vite
Plus loin
Plus facile

LE POTENTIEL EST ENCORE TRÈS FORT

Nombre de VAE vendus
par an pour 1 000 habs :

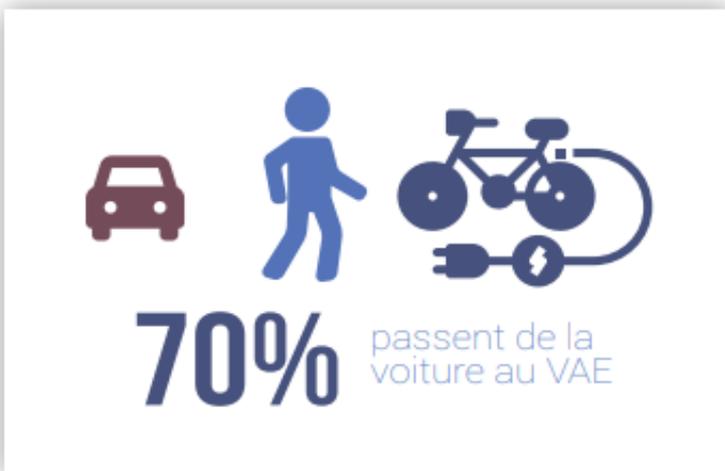
FRANCE

5

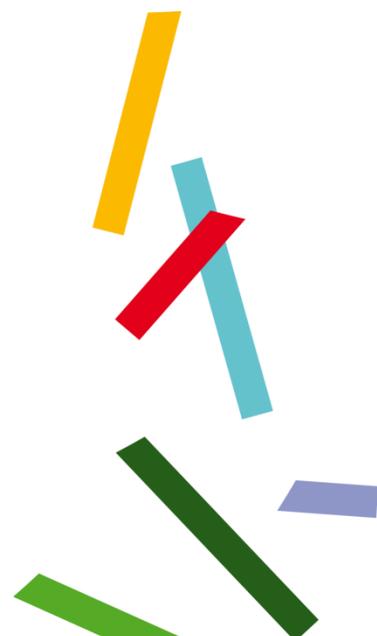


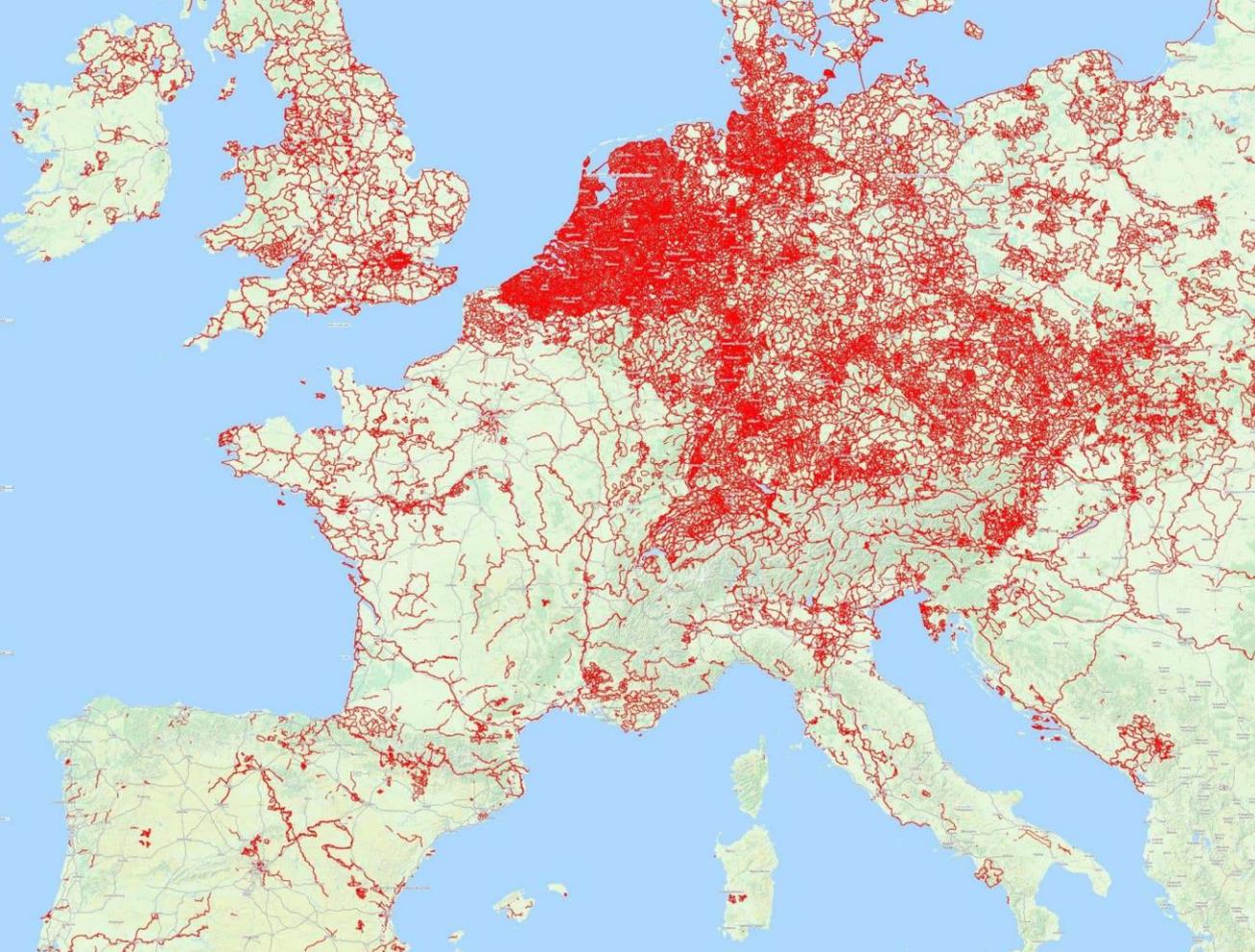
PAYS BAS et BELGIQUE

25

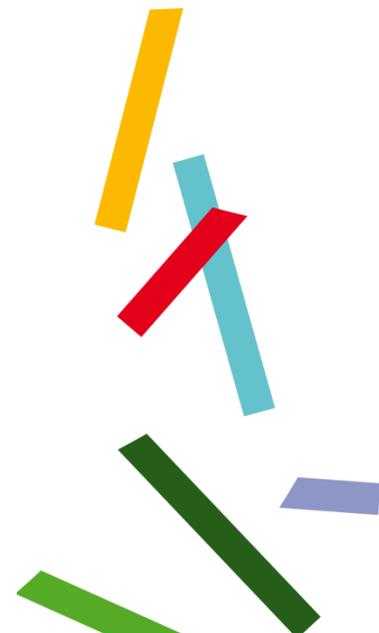


C





Développer le vélo en périurbain et interurbain. Quels leviers d'actions? Retour sur la journée technique du 28 mars 2019 à Montpellier.



les DOSSIERS
DE LA DGE

Études Économiques

IMPACT ÉCONOMIQUE ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES USAGES DU VÉLO EN FRANCE

Réalisation de l'étude :
INDIGO - VERTIGOLAR

Directeur de la publication :
Thomas Courbe

Date de parution :
avril 2020

Édition :
Bureau de la communication - DGE

ISSN : En cours

ISBN : En cours



2024 = objectif 9%

→ 30€/an/hab

→ 100 000 km de
pistes

→ Retombées
60 milliards €

2030 = objectif 24%

→ Retombées
130 milliards €



Coronapistes



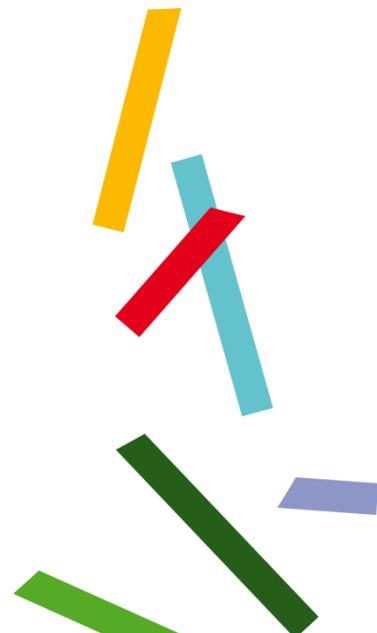


Le levier de l'urbanisme

- PADD : développer les modes actifs, les TC et les PEM
 - Dans les projets immobiliers
 - limiter le stationnement automobile
 - imposer des stationnements vélo plus généreux et fonctionnels
 - Emplacements réservés pour les pistes cyclables
 - OAP sectorielles et thématiques
 - Vélo-rues, zones de rencontre, zones 30...
- 



Merci de votre attention



2. QUELS APPUIS FINANCIERS ET TECHNIQUES ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'APPUI

Programme	Type d'appui	Contact
AAP Aménagements Cyclables	Résorption de discontinuité cyclable Aménagement itinéraire structurant	Dreal
Dotation Soutien à l'Investissement Local	Développement d'infrastructures	Préfecture de département
CEE AVELO 2	Mêmes axes qu'AVELO 1 : études, expérimentation de services, communication/animation (mais pas de financement de postes via AVELO 2)	ADEME
Intervention en fonds propres et en prêts	Prise de participation dans des sociétés proposant des services aux collectivités et accompagnement dans les projets d'aménagement du territoire.	Banque des territoires
CEE Alveole	financer vos abris vélos et actions de sensibilisation (formation scolaire ; animation grand public) ; https://programme-alveole.com/	FUB - ROZO
CEE Alveole – coup de pouce Vélo	financer vos stationnements provisoires vélos ; réparation (50€) ; remise en selle (1h) ; https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/home	FUB - ROZO

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'APPUI

Programme	Type d'appui	Contact
CEE ColisActiv'	Le programme au service du développement de la livraison écologique de colis ; https://colisactiv.city/	FUB - SONERGIA
CEE Ecosanté	auprès des personnes en perte d'autonomie bénéficiaires de Siel Bleu, encourager les pratiques de mobilité moins consommatrices en énergie (marche, vélo, transports en commun, covoiturage, ...)	Association Siel Bleu
CEE Ma Cycloentreprise	promouvoir et faciliter la cyclomobilité auprès des micro-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire français : un parcours « entreprendre à vélo » en trois étapes qui accompagnent le bénéficiaire vers le passage à l'acte ; https://macycloentreprise.fr/	ENI Gas & Power France
CEE V-Logistique	Sensibiliser à la substitution de véhicules à moteur thermique par des vélos à assistance électrique pour la livraison ; https://www.v-logistique.com/accueil	Union sport et cycle

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'APPUI

Cartographie des dispositifs de financements des projets, expérimentation et innovation dans les mobilités

France Mobilités (démarche du Ministère de la Transition Ecologique) et Aides-territoires collaborent ensemble pour faciliter la recherche d'aides sur la thématique des mobilités pour les collectivités territoriales et leurs partenaires, en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers couvrant le champs de la mobilité auxquels ils peuvent prétendre.

[Voir plus de détails](#)

130 résultats

Pour : Occitanie (Région)

[Plus de critères](#)

[Partager](#)

[Réinitialiser](#)

[Créer une alerte](#)

Le territoire

Occitanie (Région)

La structure

Saisissez quelques caractères pour des su

Thématiques

Saisissez quelques caractères pour des su

Tri : pertinence

[Filtrer les résultats](#)

<https://aides.francemobilites.fr/>



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Webinaire France Mobilités du 09/12/2020

Présentation d'ensemble des politiques régionales vélo

**RÉGION
SUD**

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





-
- 1. Le Plan Vélo voulu par le Président Muselier – Les ambitions**
 - 2. Le dispositif régional actuel : schéma des véloroutes, aménagement de pistes cyclables, filières tourisme**
 - 3. Les projections et projets à venir**



Le Plan Vélo voulu par le Président Muselier – Les ambitions

Dans la droite ligne d'une COP d'avance, les objectifs :

- Atteindre **1 million de trajets quotidiens à vélo**
- Viser **4 millions de trajets loisirs-tourisme**
- **Achever les 2020 km du schéma régional véloroutes en 2025**
- Faire de **la Région le leader** (aujourd'hui 5^{ème}) **pour la destination touristique à vélo**, grâce au doublement du nombre des nuitées vélotouristiques (soit 250 000) et à l'augmentation du nombre d'offres touristiques labellisées Accueil Vélo.
- Impact attendu : **300 M€ de retombées économiques locales**
- Equiper **300 sites en stationnements vélo sécurisés dans les gares, pôles d'échanges ...**
- Mettre en place **100 bornes de rechargement de Vélos à Assistance Electrique (VAE) d'ici 2025.**

Les compétences régionales comme leviers d'action





Le dispositif régional actuel



Révision Décembre 2019

- Véloroutes d'intérêt régional**
- EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo
 - EuroVelo 17 - ViaRhôna
 - V64 (Marseille - Grenoble)
 - V65 (Nice - Aigues-Mortes)
 - V861 - Via Venaissia
 - V862 - Val de Durance
 - V863 - Autour du Luberon à vélo
 - V865 - Véloroute des Pignes
 - V2607 (Fierrelatte - Valréas - Nyons)
- EV :** EuroVelo
V65 : Itinéraire national
V64(x) : Itinéraire régional
- Itinéraire cycloportif sur route**
- Route des Grandes Alpes
- Transports collectifs et véloroutes**
- Réseaux ferrés (TGV, TER, Chemin de Fer de Provence)
 - Lignes Express Régionales



Sources : Fond GEOFLA © IGN
 Direction des Infrastructures et des Grands Équipements
 18/11/2019

9 Itinéraires pour + 2000 km

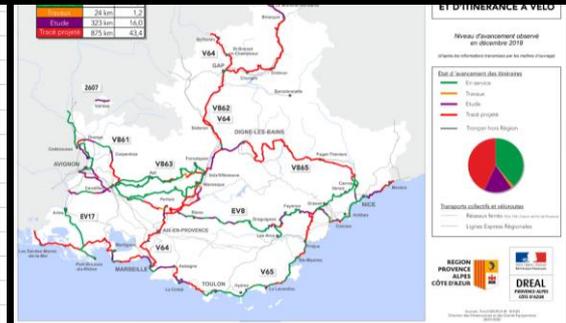
- Des itinéraires européens, nationaux et régionaux à forte identité ;
- Des itinéraires réalisables à court-moyen terme, en termes de coût, de délai de réalisation et de faisabilité technique ;
- Renforcer le développement économique local des territoires traversés ;
- Axes structurants pour la mobilité quotidienne à vélo ;
- Appui pour développer l'intermodalité avec les transports en commun ;
- Changements de comportement au profit des modes actifs, notamment par l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens.

Le Schéma régional des Véloroutes



Le Schéma régional des Véloroutes : état d'avancement

Identifiant	Longueur (km)	Statut	Longueur (km)	Proportion (%)
EV8 - La Méditerranée à vélo	454,5	En service	223,7	49,2
		En travaux	16,7	3,7
		A l'étude	120,8	26,6
		Tracé projeté	93,3	20,5
EV17 - ViaRhôna	152,2	En service	130,7	85,9
		En travaux	0,4	0,3
		A l'étude	21,1	13,9
V64 (Marseille - Grenoble)	302,8	En service	19,3	6,4
		A l'étude	30,0	9,9
		Tracé projeté	253,5	83,7
V65 (Nice - Aigues-Mortes)	467,1	En service	200,7	43,0
		En travaux	2,8	0,6
		A l'étude	67,9	14,5
		Tracé projeté	195,7	41,9
V861 - Via Venaissia	59,3	En service	15,4	26,0
		A l'étude	12,3	20,7
		Tracé projeté	31,6	53,3
V862 - Val de Durance	425,4	En service	49,8	11,7
		En travaux	6,2	1,5
		A l'étude	76,7	18,0
V863 - Autour du Luberon à vélo	234,2	En service	234,2	100,0
		A l'étude	0,0	0,0
		Tracé projeté	0,0	0,0
V865 - Véloroutes des Pignes	208,9	En service	16,9	8,1
		A l'étude	21,8	10,4
		Tracé projeté	170,2	81,5



Cadre d'intervention Schéma régional des véloroutes (décembre 2019)

L'objectif pour la Région Sud consiste à proposer un réseau de 2020 km de véloroutes, véritable armature d'un réseau cyclable pour toutes les pratiques cyclables

TYPES DE PROJETS SOUTENUS :

- Itinéraires du Schéma Régional des Véloroutes
- Itinéraires de desserte des gares, Pôles d'échanges multimodaux connectés à une véloroute dans un rayon de 5 km

BÉNÉFICIAIRES : Départements, communes, groupements de communes, syndicats

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Acquisitions foncières, études opérationnelles et équipements de services non marchands
- Schémas de signalisation et d'identité
- Travaux d'infrastructures (dont les ouvrages d'art) et de signalisation des itinéraires
- Equipement de stationnement pour vélos ouverts ou dotés de contrôle d'accès
- Subvention d'études d'avant projet (AVP) pour déposer les candidatures à l'Appel à Projet national « Continuités cyclables »

Cadre d'intervention Schéma régional des véloroutes

Taux d'intervention régionaux pour accompagner les maîtres d'ouvrage

- **50 %** : ETUDES opérationnelles et AVP, TRAVAUX VELOURUTES en site propre ou partagé (dont le rabatement vers les gares)
- **80 %** : ETUDES d'identité d'itinéraire et de schéma de signalisation
- **50 %** : ETUDE pour candidater Appel à projet National
- **30 %** : OUVRAGES D'ART et ACQUISITIONS FONCIÈRES
- **50%** : STATIONNEMENTS et SERVICES

En connexion
avec les
itinéraires du
SRV (cadre
d'intervention
de décembre
2019)

L'objectif pour la Région SUD consiste à favoriser l'intermodalité vélo + transport collectif dans les pôles en entrée et en sortie de véloroutes du schéma régional des véloroutes

TYPES DE PROJETS SOUTENUS :

- Stationnements vélos dans les pôles d'échanges

BÉNÉFICIAIRES :

- Départements, communes, groupements de communes

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Arceaux, box
- Mixité d'équipements libres et à contrôle d'accès

TAUX D'INTERVENTION :

- **50%** par stationnement en accès libre (montant maximal 250€ / place)
- **50%** par stationnement avec contrôle d'accès compatible avec les titres des transports régionaux (montant maximal 500€ / place)



Filière vélotourisme et VTT

L'objectif pour la Région Sud est de devenir un territoire leader en matière de vélotourisme en accompagnant les acteurs de la filière vélotourisme et VTT

TYPES DE PROJETS SOUTENUS :

- Contrat de filière : animation du contrat de filière et actions inscrites dans le plan d'actions pluriannuel actualisé chaque année,
- Hébergements touristiques : travaux et équipements spécifiques vélo au sein des établissements. Amélioration de l'accueil des clientèles itinérante et cyclospor tive.

BÉNÉFICIAIRES :

- Associations signataires du contrat de filière
- Structures d'hébergement (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes d'étape et de séjour, villages de vacances)

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Fonctionnement : salaires et charges, actions de promotion, de communication, de commercialisation,
- Investissement : travaux et équipements liés à l'accueil des pratiquants vélo dans les hébergements

TAUX D'INTERVENTION :

- Fonctionnement : de 30% à 80%
- Investissement : 50% du montant HT des dépenses éligibles et subvention plafonnée à 100 000 € pour des équipements



Aménagements cyclables (hors SRV)

L'objectif pour la Région SUD consiste à mailler le territoire avec des aménagements cyclables à l'échelle des communes et EPCI

TYPES DE PROJETS SOUTENUS :

- Créations, améliorations ou sécurisations d'aménagements cyclables : pistes cyclables, bandes cyclables, double-sens cyclable, voies vertes, etc., hors itinéraires déjà couverts par le Schéma Régional des Véloroutes
- Inscription dans les Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET) obligatoire

BÉNÉFICIAIRES :

- Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Sociétés d'Economie Mixte, Sociétés Publiques Locales, Syndicats Mixtes... prioritairement en délégation de maîtrise d'ouvrage pour le compte d'un des bénéficiaires listés ci-dessus

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Travaux
- Signalisation
- Equipement ou mobilier favorisant la sécurité et le confort de l'aménagement
- Maîtrise d'œuvre
- Acquisitions foncières

TAUX D'INTERVENTION :

- 40 % : Etudes
- 20 % : Travaux et Acquisitions foncières



Les projections et projets

Déploiement massif sur toutes les gares TER, via le contrat de performance

L'objectif pour la Région SUD consiste à équiper l'ensemble des gares TER de la Région

CADRE : la LOM et le contrat de performance Région/G&C

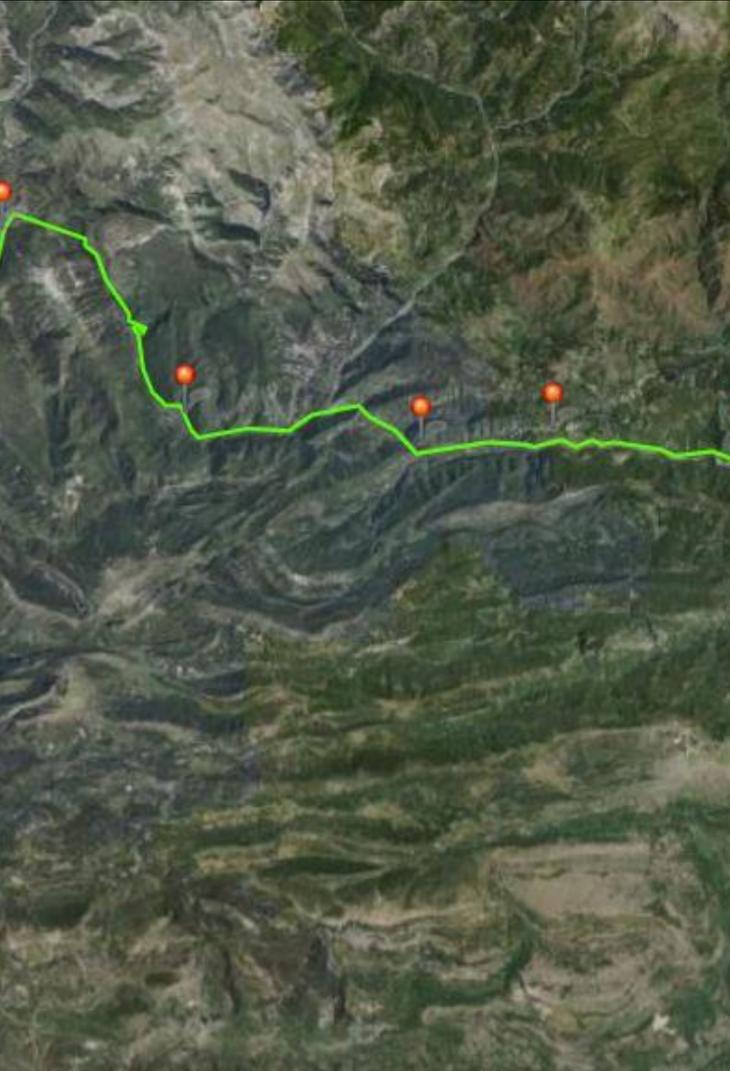
OBJECTIF : équiper toutes les gares TER de la Région

Actuellement 21 gares disposent d'équipements bien dimensionnés, à travers ce contrat, les 124 gares restant à équiper le seront, ainsi à l'issue de ce programme toutes les gares TER de la Région seront dotées d'équipements au 1^{er} janvier 2024

TYPE D'ÉQUIPEMENT : abris sécurisés, intégrant certains services annexes dans certaines gares (équipement de gonflage, de petit entretien, casiers pour affaires personnelles)

Le sujet sera abordé de manière systémique, de la voirie jusqu'à l'intérieur des gares (pour les travaux à venir) pour permettre la circulation des cyclistes en gare

CALENDRIER : déploiement sur 3 ans (projet proposé au vote de l'assemblée plénière du 18 décembre 2020), une première programmation 2021 sera engagée dès le vote de décembre



Certaines gares des chemins de fer de Provence, et gares routières

- Dès 2021, certaines gares des chemins de fer de Provence seront équipées en stationnements vélo : Nice gare du Sud, Saint Isidore, Malaussène, Villars sur Var
- A partir de 2022 : Saint Martin du Var, Puget Théniers, Entrevaux, Annot, Thorame Haute et Saint André les Alpes; 2023 : La Madelaine, Barrême, Colomars, Plan du var, Touet sur Var.
- Digne est actuellement équipée d'un abri couvert, mais il sera amélioré

Et dans les
gares
routières ?

La Région est Autorité Organisatrice des Transports (AOT) des transports scolaires et interurbains depuis la Loi NOTRe

- Certains points d'arrêts sont gérées par la Région : déploiement dès 2021 en maîtrise d'ouvrage directe
- Puis un programme sera mis en place en 2021 également pour aider les collectivités à déployer des abris vélos aux abords des gares routières donc la Région est AOT

Enjeux

Développer une vision et une programmation systémique dans la chaîne des mobilités vélo-train/bus/car/voiture:

- Dépasser les blocs de compétences transférées par le législateur pour rechercher des convergences,
- Mettre en place des effets leviers entre politiques publiques, chacun, selon sa compétence
- Agir et proposer des solutions techniques abordées sous l'angle du parcours client/usager
- Développer une approche pour faciliter les changements de comportements

PRESENTATION TECHNIQUE : JÉRÔME CASSAGNES, CEREMA



<https://www.cerema.fr/fr/actualites/velos-voitures-cles-choisir-entre-separation-mixite>



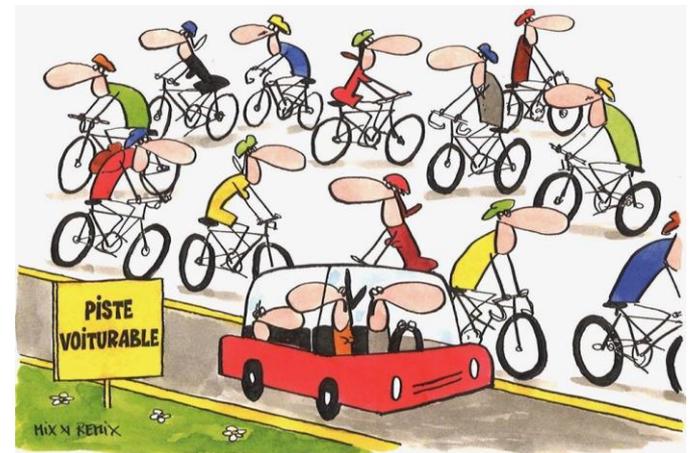
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

PRESENTATION TECHNIQUE

RAPPEL :

En milieu rural, **55 %** des déplacements font moins de 5 kilomètres (43% en milieu péri-urbain)

Un potentiel de report modal important



PRESENTATION TECHNIQUE

Planifier les aménagements cyclables

- Schémas des mobilités actives (ou plans de mobilités simplifiés avec volet relatif à la continuité et la sécurisation des itinéraires piétons et cyclables)
- Généraliser les zones de circulation apaisée en agglomération



PRESENTATION TECHNIQUE

En inter-urbain

- Valoriser le réseau des routes à faible trafic >> voies partagées



PRESENTATION TECHNIQUE

Les chaussées à voie centrale banalisée



PRESENTATION TECHNIQUE

Les chaussées à voie centrale banalisée

des évaluations

  
www.isere.fr

Rapport

Chaussée à voie centrale banalisée

Évaluation de l'aménagement du Pont du Pavé en Isère

Mai 2017



Une fiche de recommandations



Vélo

Chaussée à voie centrale banalisée Éléments de recommandation

Cette fiche
méthodologique
a pour but de
aider les
aménageurs.

L'adaptation de l'espace public aux cyclistes passe par la mobilisation d'une large palette d'outils mise à disposition des aménageurs : accotements revêtus, bandes et pistes cyclables, voies vertes, zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes.

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

Cette fiche a pour objectif d'explorer le domaine d'emploi de la CVCB, en tirant parti des premiers aménagements réalisés en France et de l'expérience des pays voisins.



Fiche n° 37 - Mai 2017

Collection | Références

PRESENTATION TECHNIQUE

Les bandes cyclables, les pistes cyclables les voies vertes



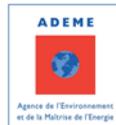
Bande cyclable : trafic < 4000 véh./j



Piste cyclable éloignée de la chaussée



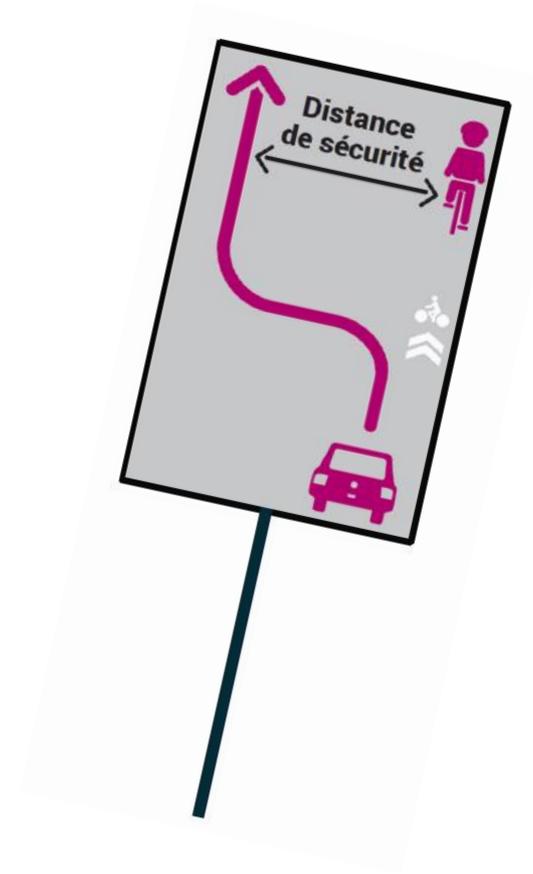
Voie verte en interurbain



PRESENTATION TECHNIQUE

En inter-urbain

- Expérimentation dans le département de l'Hérault



PRESENTATION TECHNIQUE

Formations « vélo » à venir



Construire votre politique cyclable

La demande sociale pour accroître l'usage du vélo est de plus en plus forte, quels que soient les territoires. Les collectivités répondent à ce besoin par la mise en place de politiques et aménagements, permettant d'accompagner le cycliste, de sécuriser ses déplacements et conforter sa pratique.

Cette formation vous permettra de définir et mettre en œuvre une politique cyclable durable et efficace. Le Cerema vous propose des pistes d'actions concrètes pour répondre aux enjeux de votre territoire, ainsi que des solutions globales pour intégrer le vélo dans votre politique de déplacement.

- Aix-en-Provence, 9 et 10 mars 2021
- Nantes, 6 et 7 avril 2021
- Lyon, 11, 12, 13 mai 2021
- Lille, 8 et 9 juin 2021
- Rouen, 28 et 29 septembre 2021
- Bordeaux, dates à définir en 2021



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

3.

QUELLE ANIMATION METTRE EN PLACE ? QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

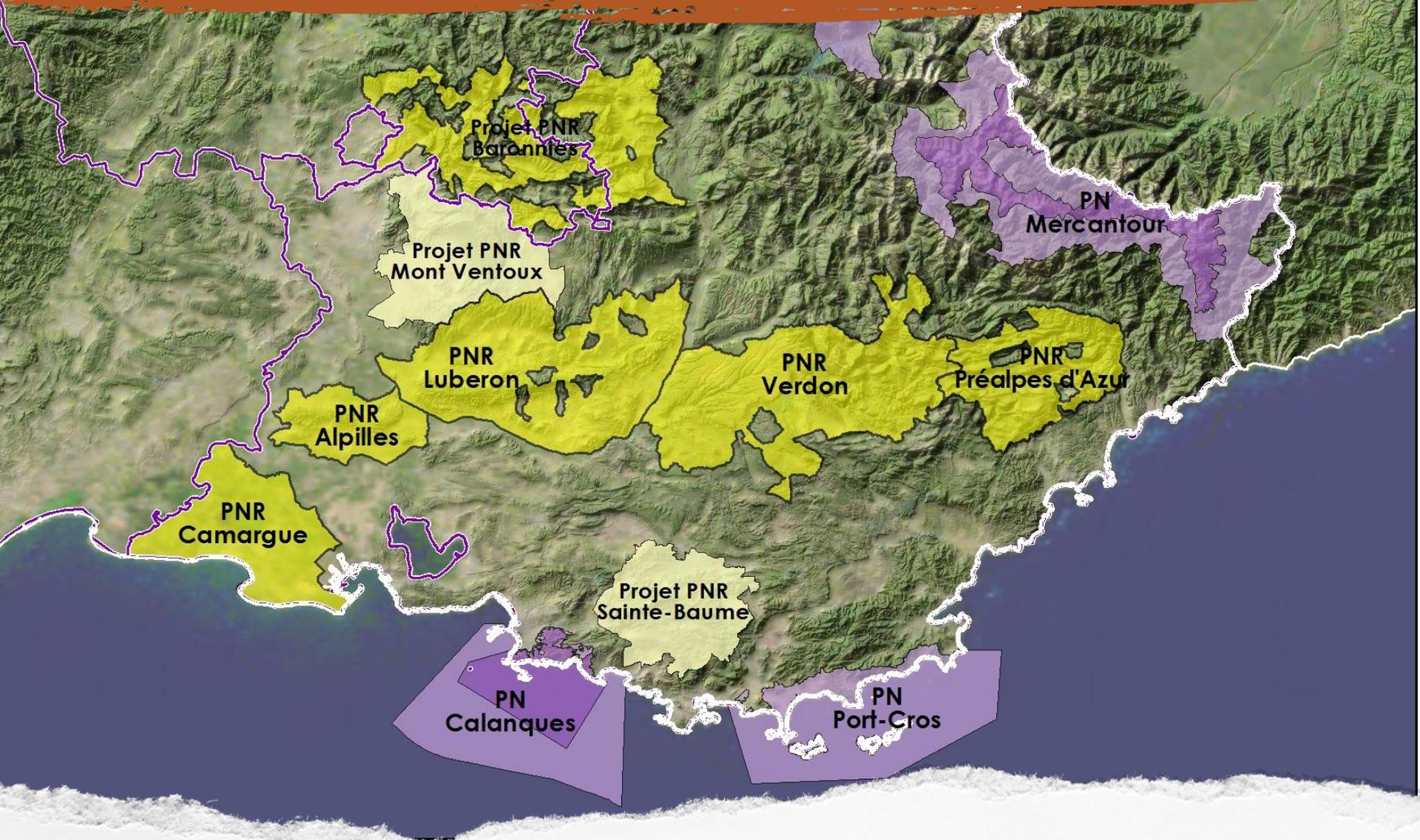


WEBINAIRE France Mobilités Comment développer le système vélo ?

Mercredi 9 décembre 2020



Le Parc naturel régional du Luberon



Le Parc naturel régional du Luberon

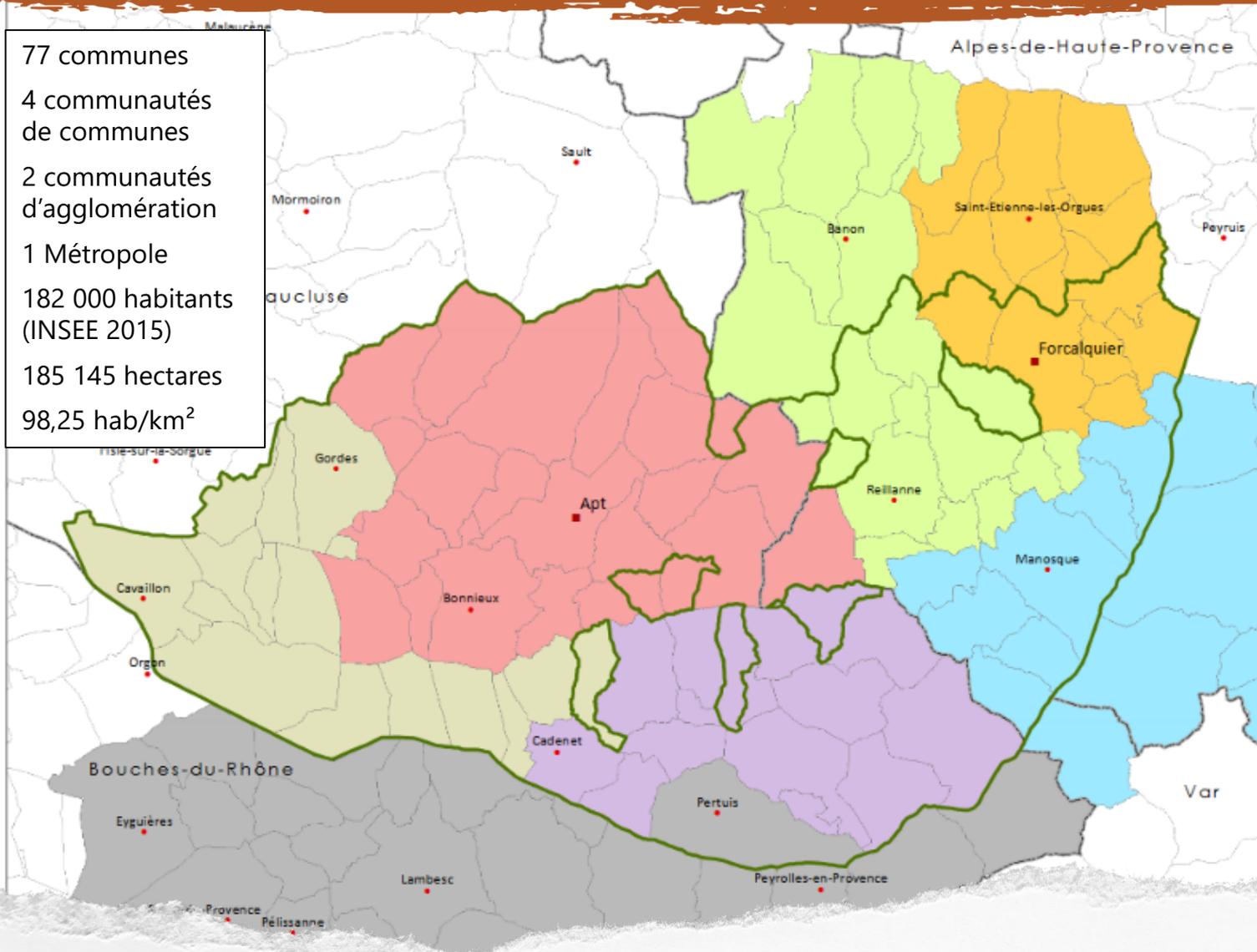


Territoire du
Parc naturel régional du Luberon

Les EPCI au 1er janvier 2017

Légende

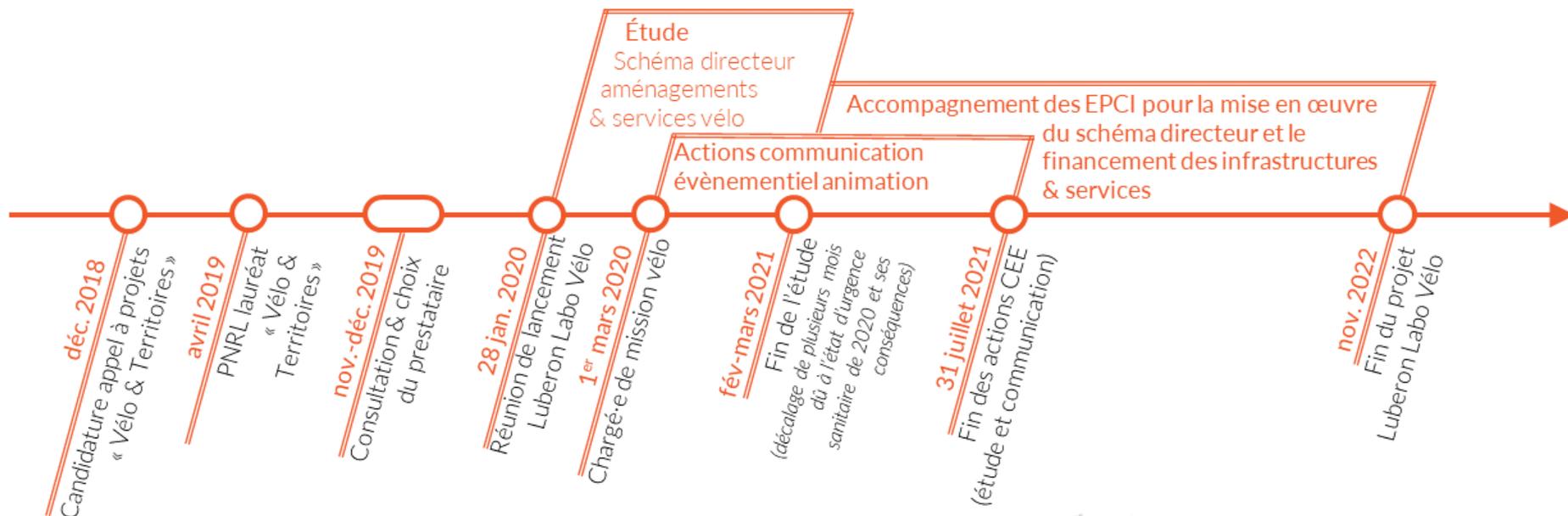
- Communauté de communes**
- Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
 - Pays d'Apt Luberon
 - COTELUB
 - Haute-Provence-Pays de Banon
- Communauté d'agglomération**
- Durance-Luberon-Verdon Agglomération
 - Luberon Monts de Vaucluse
- Métropole**
- Aix-Marseille Provence
- Périètre du Parc
— Limite départementale
■ Préfecture
■ Sous-préfecture
● Chef-lieu de canton



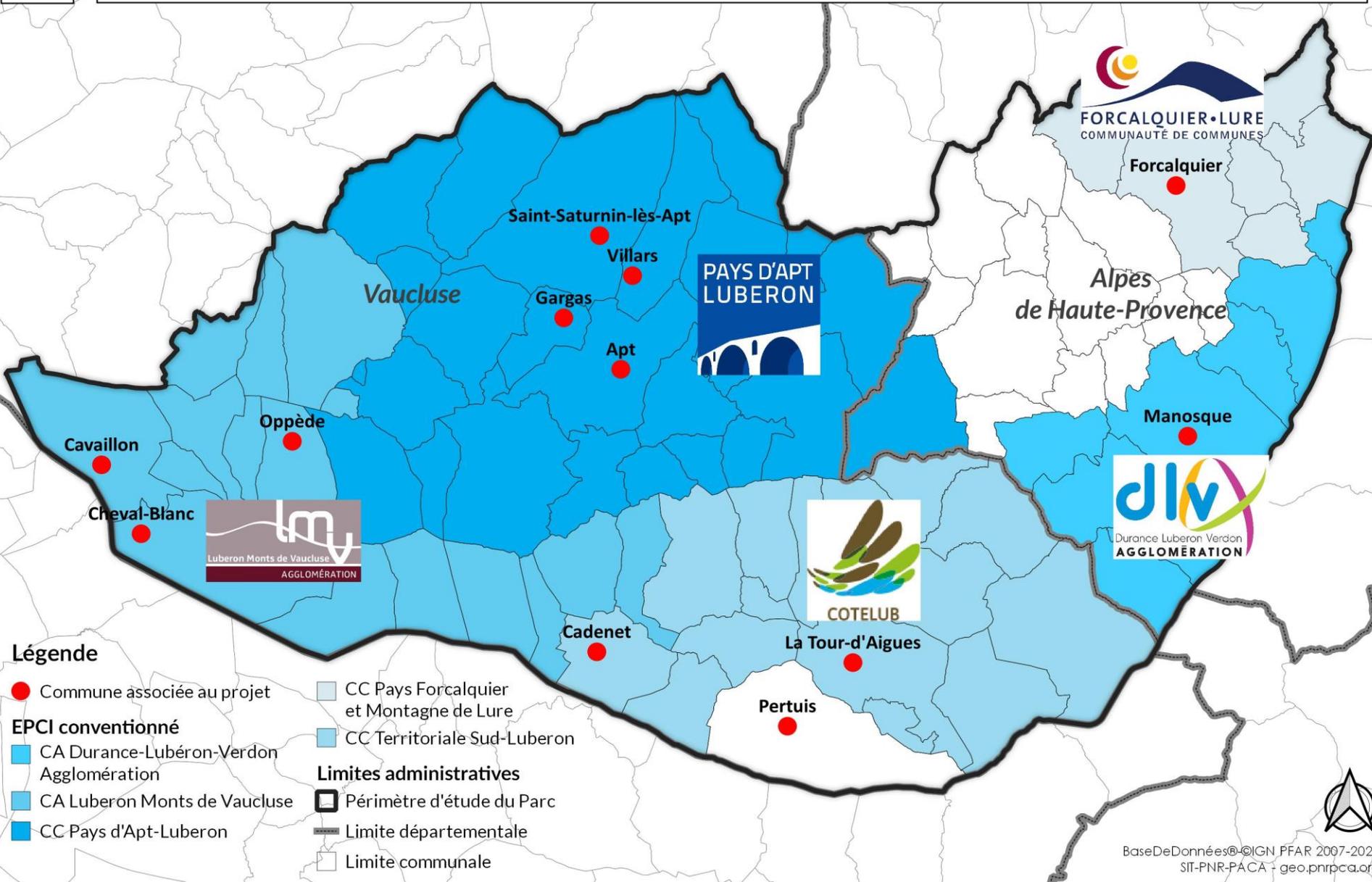
77 communes
4 communautés
de communes
2 communautés
d'agglomération
1 Métropole
182 000 habitants
(INSEE 2015)
185 145 hectares
98,25 hab/km²

La mobilité : un sujet émergent

- Trois ans d'actions mobilité (2017-2020)
- Une opportunité : AAP Vélo et Territoires (ADEME, 2018)
- Le Parc : inciter, innover, accompagner



Luberon Labo Vélo - Composition du comité de pilotage



Luberon Labo Vélo



LUBERON LABO VÉLO

LUBERON LABO VÉLO

Développer le vélo au quotidien

Avec le projet LUBERON LABO VÉLO, le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets de l'ADEME « Vélo et Territoires » en 2019. Ce programme vise à accompagner les collectivités partenaires dans l'élaboration de leur politique cyclable. Avec le soutien de l'ADEME, le Parc propose d'harmoniser les connaissances en matière de déplacements à vélo, d'établir une feuille de route commune pour aménager des infrastructures cyclables et de mettre en place de nouveaux services liés à la pratique du vélo.

L'objectif de LUBERON LABO VÉLO est de développer la pratique du vélo utilitaire, en tant que mode de déplacement du quotidien pour aller travailler, à l'école ou encore faire ses courses.



Se déplacer à vélo au quotidien
(photo PHRL-Victoria Arribard)

📄 Téléchargez la fiche projet de LUBERON LABO VÉLO

Un partenariat sur tous les bassins de vie du Parc

Dès la candidature à l'appel à projets, les intercommunalités ont été sollicitées afin de formaliser un partenariat et d'établir un réseau d'acteurs institutionnels qui garantisse une dynamique tout au long des deux ans du programme. Ce sont en tout 5 intercommunalités qui ont conventionné avec le Parc et participent au programme. Sept communes et les deux Départements de Vaucluse et des Alpes de Provence ont rejoint le comité de pilotage initial. D'autres communes volontaires ont rejoint le comité de pilotage initial. D'autres communes volontaires ont rejoint le comité de pilotage initial. D'autres communes volontaires ont rejoint le comité de pilotage initial.

- Développer le vélo au quotidien
- Là où il est le plus facile d'agir
- Mettre le pied à l'étrier (ou à la pédale) des collectivités
- Les accompagner au maximum jusqu'à la mise en œuvre (recherche de financements)
- 5 secteurs (Cavaillon, Apt, Forcalquier, Manosque, Sud Luberon)
- 25 fiches actions opérationnelles (2020-2021)
- Un plan de formation et de communication (2021-2022)

← Plus d'infos sur le [site du Parc du Luberon](#)



Parc
naturel
régional
du Luberon
Une autre vie s'invente ici



WEBINAIRE CEREMA

Comment développer le système vélo ?

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

Contact : nicolas.amblard@parcduluberon.fr

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

La page régionale :

<https://www.francemobilites.fr/regions/provence-alpes-cote-azur>

La boîte aux lettres :

provencealpescotedazur@francemobilites.fr



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement